

Vallée du Rhône

LUZINAY

Covid : les associations contraintes de s'adapter



Christophe Charles, maire, et Gérard Bertini, 3^e adjoint aux associations.

En présence des représentants de toutes les associations de Luzinay (seul le tennis était excusé), le rédacteur Yves Véricel démarrait la séance, et plusieurs points d'informations étaient introduits par le maire Christophe Charles et Gérard Bertini.

Pour la reprise des activités, il n'y a plus de vestiaires et de douches sauf pour le CVL 38 qui garde l'accès à la salle des trophées, et le karaté l'accès de la salle des Kimono. Il faudra nettoyer et désinfecter les locaux avant chaque utilisation.

Un cahier d'émergence de désinfections sera à l'entrée, ces deux associations devront les compléter pour chacun des nettoyages, ainsi que les agents communaux.

Pour les activités à la MDA, chaque association devra nettoyer, désinfecter les locaux avant chaque utilisation et la rampe d'escalier pour les activités à l'étage.

Pour les associations qui ne reprennent pas, les badges ne seront pas reconduits. La location de la salle des arcades aux particuliers se limite à 40 personnes, et il n'y a pas de location de gymnase possible. Un état des lieux d'entrée et de sortie sera effectué

La mairie étudie tous les dossiers de demande de subvention et pour les alarmes il y a un téléphone d'astreinte : 06 88 06 85 65

De plus, un kit nettoyage sera mis à disposition à l'entrée de la salle José Gomez derrière le bar.

• **Tour de table des assos**

Basket : pas d'accès au locale poubelle

Mycologie : demande de la mise en place de 5 tables.

Hockey club : demande d'utilisation de hublot de désenfumage : possibilité d'ouvrir les 2 portes pendant la période Covid.

Volley : le badge ne marche pas le mercredi.

Récréation : Dans la mesure où l'association est composée de personnes à risque, les activités ne reprennent pas jusqu'à nouvel ordre.

• **Planning :**

Rappel des horaires par salle pour activations des badges. Le tableau des plannings est affiché dans les salles. Pour les demandes de réservations de salle, prévenir assez tôt pour l'activation de badges.

Concernant le comité des fêtes, il faut prévenir 10 jours avant pour les locations du matériel.

• **Événements :**

Spectacle de l'humour : 250 personnes maxi en places assises.

Bourse aux jouets : cette année, seules 50 tables seront installées.

Exposition mycologie : certainement annulé cette année.

Marché de Noël maintenu.

